



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 21 janvier 2019

Bibliothèque de l'école

18 h 30 à 21h30

Procès-verbal

Sont présents :

Poste	Nom	Groupe représenté
1-	M. Martin Beauchamp	Enseignant
2-	M. Marc-André Duguay	Enseignant
3-	Mme Isabelle Legault	Enseignante
4-	M. Charles Tremblay-Routhier	Enseignant
5-	Mme Monia Desrosiers	Employée de soutien
6-	Mme Josée Desjardins	Parent
8-	Mme Josée Robert	Parent
8-	Mme Audrey Demars-Vandengerghé	Parent
9-	M. Raul Paredes	Parent, président
10-	M. Stéphane Hubert	Parent
11-	Mme Sylvie de la Chevrotière	Personnel Professionnel

Sont absents :

12-	M. Diego De Jesus Sarava Mendieta	Élève
13-	Mme. Boyaka Hannah Georgette Saha	Élève
14-	M. René Laprise	Parent
15-	Mme Chantale Lamoureux	Parent
16-	Mme Vanessa St-Jacques Gale	Enseignante
17-	Mme Rachel Larocque	Représentante de la communauté

Sont également présents à la table du conseil :

M. Pierre Ménard	Directeur
Mme Hélène Contant	Direction adjointe
M. Gilbert Couture	Commissaire
M. Serge Lafortune	Commissaire

* La copie de la liste des présences est déposée en annexe I au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Ouverture de la séance : 18h48

1-

Présence et quorum

Monsieur Raul Paredes, président, ouvre la séance après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum. Ouverture de la séance à 18 h 48.

2-

Question du public et mots des commissaires

- ✓ Monsieur Serge Lafortune souligne que la revendication a bien été acheminée, mais que la direction générale n'avait aucunement l'intention de rencontrer le Conseil d'établissement. Par rapport à l'état de la bâtisse, le rapport des ingénieurs n'était pas encore terminé ni chiffré. Monsieur Lafortune tient à souhaiter un bon anniversaire à Madame Chantale Lamoureux.

3-

Adoption de l'ordre du jour d'une séance ordinaire

046 - CÉ
20190121-1

CONSIDÉRANT que Monsieur Pierre Ménard, directeur et Monsieur Raul Paredes ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du **21 janvier 2019**;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du Conseil d'établissement de l'École secondaire Mont-Bleu;



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Chantale Lamoureux et appuyée par Madame Josée Robert, il est résolu à 18h53 :

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du **21 janvier 2019**;

CONSIDÉRANT que Monsieur Pierre Ménard, directeur et Monsieur Raul Paredes ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du **21 janvier 2019**;

4-

Adoption du procès-verbal d'une séance ordinaire

046 - CÉ
20190121-
2

PRÉAMBULE

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du **17 décembre 2018** plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Martin Beauchamp et appuyée par Monsieur Stéphane Hubert, il est résolu à 18h55 :

DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire **17 décembre 2018**;

D'ADOPTER, tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du **17 décembre 2018** du Conseil d'établissement de l'École secondaire Mont-Bleu;

- En n'y apportant aucune correction.
 - En y apportant les modifications suivantes : (correction de coquilles)...

5-

Suivis au procès-verbal

- ✓ La direction générale de la Commission scolaire a refusé de rencontrer le conseil d'établissement. Monsieur Pierre Ménard fait la liste des choses accomplies à Asticou :
 - 100 casiers sur 400
 - Nouvelle surface dans le gymnase
 - Plancher dans la salle de danse
 - Les lavabos et les vanités ont été installés. Cependant, les ressources matérielles ont décidé de visser les armoires en dessous du lavabo.
- ✓ - Toutefois, rien n'a été fait en musique. Il manque toujours des clés. Il manque des panneaux séparateurs dans les classes de langage. Il manque des bibliothèques. Les tableaux n'ont pas été installés. On attend les modulaires pour les sciences. Nous n'avons toujours aucune nouvelle pour givrer les fenêtres de la salle de musculation.
- ✓ Monsieur Marc-André Duguay souligne que plusieurs endroits où les problèmes de congestion y sont toujours. Et que les lavabos sont des lavabos de cuisine. Un pour 30 élève.
- ✓ Monsieur Ménard souligne que tout le matériel de l'école a été reçu. Ainsi que le matériel de l'entrepôt 6B qui a été distribué.
- ✓ Monsieur Beauchamp demande un suivi par rapport à la sécurité des lumières. Le fédéral ne donnant pas de réponse, nous avons arrêté d'attendre et décidé d'aller de l'avant et d'utiliser les gymnases.

- ✓ Monsieur Beauchamp souligne que des trucs qui été ruinés ont finalement été rapatriés (tapis à la palestine). Que des poids de la musculation se sont retrouvés un peu partout.
- ✓ Monsieur Marc-André Duguay fait remarquer que les modulaires étaient plein de stocks encore.
- ✓ Monsieur Stéphane Hubert questionne sur les casiers. Est-ce que le reste sera déplacé à un autre moment ? Pourquoi est-ce que seulement 100 casiers ont été déplacés ? Monsieur Ménard rapporte que la décision qui a été prise par la direction des ressources matérielles, l'effectif n'était pas suffisant pour en déplacer plus de 100. M. Hubert se demande si nous sacrifions la santé et sécurité des élèves dû à des questions logistiques et monétaires. Monsieur Serge Lafortune est préoccupé par les réponses. Parce que toutes les demandes ont été acheminées à l'administration centrale. Mais par contre, leurs positions semblent différentes de toutes les autres positions de l'école et que cela est préoccupant.
- ✓ Pour résumer la rencontre avec la direction générale et le président du conseil des commissaires, Monsieur Ménard a fait part des nombreuses attentes créées et non répondues qui causent des irritants. La réponse de la direction générale a été que Madame Chraïbi n'était pas en mesure de livrer. Face à ceci, la direction générale a répondu qu'elle ne dirait plus de date afin de ne plus créer d'irritant. La direction générale dit que cela ne sera pas parfait et qu'il ne faut pas s'attendre à ce que cela le soit, car nous sommes ici de façon temporaire. Elle est consciente de l'absence d'aires communes et que c'était une école de classe et de corridors et que la vie sociale était un problème. C'est pour ces raisons qu'elle relance les démarches auprès du fédéral afin d'avoir le 500 pour y faire une agora et une cafeteria. Cela permettrait aussi d'y installer des casiers et soulager la pression des corridors. Toutefois, lorsque questionné sur les irritants, la direction générale n'a pas voulu y répondre, que la solution sera trouvée ailleurs et plus tard.
- ✓ La direction générale, au sujet des modulaires, s'est buté à des contraintes imprévues et qu'il est victime de ces contraintes.
- ✓ Lorsque Monsieur Paredes a questionné la direction générale sur le manque de suivi, elle a répondu que c'était un choix afin d'éviter de créer de la panique.
- ✓ Monsieur Ménard souligne qu'il y a eu plusieurs miracles depuis le 21 septembre. Plusieurs de ces miracles, cependant, tiennent de l'équipe-école et que la situation actuelle l'attriste beaucoup, parce que les gens aiment leur école. Et qu'il serait dommage que le public se détourne de l'école à cause de la situation actuelle.

- ✓ Aucune correspondance

7-

Travaux du conseil

7 a)

Grille périodes-matières 19-20

046 - CÉ
20190121-3

PRÉAMBULE

CONSIDÉRANT que l'article 86 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au Conseil d'établissement de l'École secondaire Mont-Bleu, le mandat d'approuver la répartition du temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option proposée par monsieur Pierre Ménard, directeur;

CONSIDÉRANT que la proposition de monsieur Pierre Ménard, directeur a été élaborée avec la participation des enseignants, conformément à l'article 89 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*;

CONSIDÉRANT que la proposition déposée par monsieur Pierre Ménard, directeur respecte les programmes d'enseignement, le *Régime pédagogique* et les encadrements de *l'Entente nationale*;

CONSIDÉRANT que la voie Pré-DEP de la proposition déposée par monsieur Pierre Ménard, directeur fera l'objet d'une demande de dérogations au Ministre de l'éducation pour approbation tel que spécifié dans les règles ministérielles;

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 89.1 de la *LIP*, les représentants des parents considèrent qu'ils n'ont pas besoin de consulter l'ensemble des parents sur cette question reliée aux services éducatifs et qu'ils sont prêts à donner leur avis pour que le Conseil d'établissement puisse approuver ou non le projet déposé par monsieur Pierre Ménard, directeur;



EN CONSÉQUENCE, SUR PROPOSITION DE MONSIEUR STÉPHANE HUBERT ET APPUYÉE PAR MADAME JOSÉE ROBERT, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'APPROUVER, LA répartition du temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option telle que proposée par monsieur Pierre Ménard, directeur pour l'année scolaire **2019-2020**, dont une copie est jointe en annexe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

PROPOSITION D'AMENDEMENT par Monsieur **Stéphane Hubert** et appuyé par **Madame Josée Robert** à 21h05 d'ajouter à la suite de la résolution les mots suivants : « sous réserve de l'obtention des ressources matérielles et pédagogiques adéquates avant le 31 mars. »

Vote sur l'amendement : adopté à l'unanimité

7b)

Approuver la programmation d'une activité, proposée par le directeur

046 - CÉ
20190121-4

PRÉAMBULE

CONSIDÉRANT que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)* donne au Conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Bleu le mandat d'approuver la programmation des activités proposées par monsieur Pierre Ménard, directeur;

CONSIDÉRANT que la proposition de monsieur Pierre Ménard, directeur, a été élaborée avec la participation des membres du personnel conformément à l'article 89 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*;

CONSIDÉRANT que le Conseil d'établissement peut exiger une contribution financière de la part des utilisateurs de ces services, conformément à l'article 91, 1^{er} par. de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, et que ces revenus tout comme ces dépenses s'ajoutent au budget de l'école;

CONSIDÉRANT que l'article 94 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)* donne au Conseil d'établissement de l'école Mont-Bleu le pouvoir, au nom de la commission scolaire, de solliciter et recevoir toute somme d'argent par don, legs, subvention ou autres contributions bénévoles de toute personne ou de tout organisme public ou privé désirant soutenir financièrement les activités de l'école;



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Madame Audrey Demars**, et appuyée par **Madame Josée Robert**, il est résolu à l'unanimité:

D'APPROUVER l'ajout de transport pour les laboratoires (sciences) à l'école secondaire de l'Île à la programmation proposée par monsieur Pierre Ménard, directeur;

8

Les rapports et mots des représentants

8 a) Mot du président

Aucun rapport déposé.

8 b) Mot de la représentante des élèves

Aucun rapport déposé.

8 c) Mot de la représentante au comité EHDAA

Une question est adressée à l'équipe-école en ce qui en est de la rédaction et de la communication des plans d'intervention des élèves. L'équipe-école souligne que les plans qui étaient en vigueur en mai et en fin d'année sont toujours en vigueur. Pour la mise à jour et l'écriture de nouveaux plans, l'objectif visé est la première rencontre.

8 d) Mot du représentant au comité de parents

Pas de représentant.

8 e) Mot des représentantes de la communauté

Dans le contexte actuel, la communauté est importante et qu'elle est disponible pour aider le milieu de vie et soutenir l'école.

8 f) Rapport du directeur

Beaucoup de travail se fait présentement à Mont-Bleu pour que les élèves retrouvent une belle vie étudiante afin que les élèves vivent une belle fin d'année. Nous allons continuer à travailler.

9- Affaires nouvelles

Aucune affaire nouvelle

10- Levée de la séance

046 - CÉ
20181022-
13

L'ordre du jour étant épuisé

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur Marc-André Duguay,
appuyée par Monsieur Martin Beauchamp, il est résolu à
l'unanimité :

DE LEVER la séance ordinaire à 21h19.

Adopté le

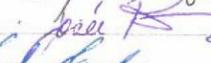
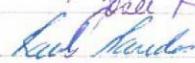
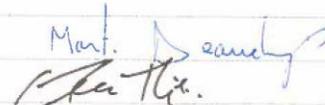
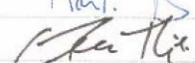
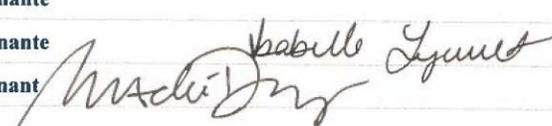
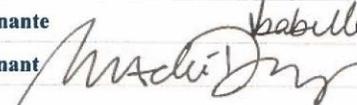
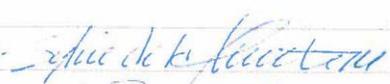
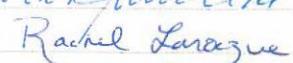
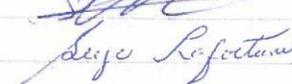
Monsieur Raul Paredes, président

Monsieur Pierre Ménard, directeur

Date

ANNEXE I

FEUILLE DE PRÉSENCE 2018-2019 Conseil d'établissement du lundi, 21 janvier 2019

NOM	STATUT	SIGNATURE
DESJARDINS, Josée	parent	
LAMOUREUX, Chantale	parent	
HUBERT, Stéphane	parent	
ROBERT, Josée	parent	
PAREDES, Raul	parent	
VANDENGERGHE-D., Audrey	parent	
LAPRISE, René	parent	
BEAUCHAMP, Martin	enseignant	
ROUTHIER-T., Charles	enseignante	
ST-JACQUES GALE, Vanessa	enseignante	
LEGAULT, Isabelle	enseignante	
DUGUAY, Marc-André	enseignant	
MENDIETA S., Diego De Jesus	élève	
SAHA, Boyaka Hannah Georgette	élève	
DESROSIERS, Monia	soutien	
DE LA CHEVROTIÈRE, Sylvie	professionnel	
LAROCQUE, Rachel	membre de la communauté	
VACANT	membre de la communauté	
MÉNARD, Pierre		
INVITES		
NAULT, Marthe	Commissaire	
COUTURE Gilbert	Commissaire	
LAFORTUNE, Serge	Commissaire	
AUTRES PERSONNES PRESENTES :		
Secrétaire		

ANNEXE II



ÉCOLE SECONDAIRE MONT-BLEU

2019-2020

PROGRAMME RÉGULIER

SECONDAIRE 1

Matières	Voies Arts Plastiques		Voie Sport et Plein air		Voie Sciences et Informatique		Voie Arts de la scène	
Anglais - régulier	ANG102 134104	2	ANG102 134104	2	ANG102 134104	2	ANG102 134104	2
Arts	ARP186 168104	6	GUI102 169104	2	GUI102 169104	2	ARD186 172104	6
Éducation physique et à la santé	EDP102 043102	2	SPO186 043102+048144	6	EDP102 043102	2	EDP102 043102	2
Éthique et culture religieuse	ECR102 069102	2	ECR102 069102	2	ECR102 069102	2	ECR102 069102	2
Français	FRA108 132108	8	FRA108 132108	8	FRA108 132108	8	FRA108 132108	8
Univers social (Géographie + Histoire)	USO106 087103+095103	6	USO106 087103+095103	6	USO106 087103+095103	6	USO106 087103+095103	6
Mathématique	MAT106 063126	6	MAT106 063126	6	MAT106 063126	6	MAT106 063126	6
Science et technologie	SET104 055104	4	SET104 055104	4			SET104 055104	4
Science et informatique					SCI188 055104+111142	8		
Total de périodes		36		36		36		36

Programme Sport ou Art-études	
ANG162 134104	2
GUI162 169104 ou ART162 168104	2
EDP162 043102	2
ECR162 069102	2
FRA166 132108	6
USO164 087103+095103	4
MAT166 063126	6
SET163 055104	3
ENT160 entraînement en PM	9
Total	36

Document de travail

Grille périodes matières 2019-2020

Josée Lesage



ÉCOLE SECONDAIRE MONT-BLEU

2019-2020

PROGRAMME RÉGULIER

SECONDAIRE 2

Matières	Voies Artistiques		Voie Sport et Plein air		Voie Sciences et informatique		Programme Sport ou Art-études		Concentrations	
									Arts plastiques ou Arts de la scène	
Anglais	ANG204 134204	4	ANG204 134204	4	ANG204 134204	4	ANG263 ou ANR263 134204 - 136204	3	ANG274 134204	4
Arts	ARP284 168204	4	GUI202 169204	2	GUI202 169204	2	GUI262 ou ART262 169204 ou 168204	2	ARM276 168204+112264 ou ARD273+DAN273 170204+172204	6
Éducation physique et à la santé	EDP202 043202	2	SPO284 043202-048244	4	EDP202 043202	2	EDP262 043202	2	EDP272 043202	2
Éthique et culture religieuse	ECR202 069202	2	ECR202 069202	2	ECR202 069202	2	ECR261 069202	1	ECR272 069202	2
Français	FRA208 132208	8	FRA208 132208	8	FRA208 132208	8	FRA266 132208	6	FRA276 132208	6
Univers social (Géographie + Histoire)	USO206 087213+095203	6	USO206 087213+095203	6	USO206 087213+095203	6	USO265 087213+095203	5	USO276 087213+095203	6
Mathématique	MAT206 063226	6	MAT206 063226	6	MAT206 063226	6	MAT265 063226	5	MAT276 063226	6
Science et technologie	SET204 055204	4	SET204 055204	4			SET263 055204	3	SET274 055204	4
Science et informatique					SCI286 055204+058242	6	ENT260	9		
Total de périodes		36		36		36		36		36

N.B. Possibilité de jumelage de la concentration sec. 2 et 3

Il n'est pas certain que l'anglais enrichi sera possible en sport-arts études

Document de travail

Grille périodes matières 2019-2020

Josée Lesage



ÉCOLE SECONDAIRE MONT-BLEU
2019-2020
PROGRAMME RÉGULIER
SECONDAIRE 3

Matières	Voies Arts Plastiques		Voies Sport et Plein air		Voies Scientifiques				Programme Sport ou Art-études		Concentrations		Pré - DEP 3 (groupe de 20 élèves)	
					Sciences et informatique	Appliquée (ATS)					Arts plastiques ou Arts de la scène			
Anglais (régulier ou enrichi)	ANG304 ou ANG344 134304 ou 136304	4	ANG304 ou ANG344 134304 ou 136304	4	ANG304 ou ANG344 134304 ou 136304	4	ANG304 ou ANG344 134304 ou 136304	4	ANG363 134304 ou ANR363 136304	3	ANG304 ou ANG344 134304 ou 136304	4	ANG745 134304	4
Arts	ARP302 168302	2	GUI302 168302	2	GUI302 168302	2	GUI302 168302	2	GUI362 ou ART362 170302 ou 168302	2	ARM376 ou ARD373 + DAN373 168302+159344 ou 170302 + 172302	6		
Éd. physique et à la santé	EDP302 043302	2	EDP302 043302	2	EDP302 043302	2	EDP302 043302	2	EDP362 043302	2	EDP302 043302	2	EDP745 043302	2
Français	FRA308 132308	8	FRA308 132308	8	FRA308 132308	8	FRA308 132308	8	FRA366 132308	6	FRA308 132308	8	FRA745 132308	8
Histoire et éducation à la citoyenneté	HIS304 085304	4	HIS304 085304	4	HIS304 085304	4	HIS304 085304	4	HIS363 085304	3	HIS304 085304	4		
Mathématique	MAT306 063306	6	MAT306 063306	6	MAT306 063306	6	MAT306 063306	6	MAT366 063306	6	MAT306 063306	6	MAT745 063306	8
Science et technologie	SET306 055306	6	SET306 055306	6	SET306 055306	6	ATS386 057306	6	SET365 055306	5	SET306 055306	6	SET745 055306 ou 057306	6
VOIE	ARP384 159344	4	SPO384 048344	4	SCI384 056344	4			ENT360	9	Même tronc commun que le programme régulier			
Projet pers. d'orientation							PPO384 106304	4						
Exploration de la formation professionnelle													EXP745 198404+199334	4
Sens. à l'entrepreneuriat													SEN745 104534	4
STAGES en milieu de travail													72 périodes en FP	
Total de périodes		36		36		36		36		36				36

N.B. Possibilité de jumelage de la concentration sec. 2 et 3



ÉCOLE SECONDAIRE MONT-BLEU
2019-2020
PROGRAMME RÉGULIER
SECONDAIRE 4

Matières	Formation générale	Voies Scientifiques	Programme Sport ou Art-études	Programme Transition
Anglais (régulier ou enrichi)	ANG404 134404 ou ANG444 136406	Volet enrichi ANG404 134404 ou ANG444 136406	ANG463 134404 ou ANR463 136404	ANG746 134404
Arts (1 choix)	ARP402 168402 ou GUI402 169402	ARP402 168402 ou GUI402 169402	GUI462 169402 ou ARP462 168402	ARP742 168402
Éd. physique et à la santé	EDP402 043402	EDP402 043402	EDP461 043402	EDP746 043402
Éthique et culture religieuse	ECR404 069404	ECR404 069404	ECR462 069404	
Français	FRA408 132406+130402	FRA406 132406	FRA465 132406	FRA746 132406
Histoire et éducation à la citoyenneté	HIS404 085404	HIS404 085404	HIS463 085404	HIS746 085404
Mathématique CST ou SN	MAT406 - CST 063414	MAS426 - SN 065426	MAT465 SN 065426 ou MCS465 CST 063414	MAT746 063414
Science et technologie	SET406 055444	STE408 Science et technologie 055444 et Sc. de l'environnement 058404	SET466 incluant Sc. de l'environnement 055444 + 058404	SET746 055444
Entraînement			ENT460 045464	
Total de périodes	36	36	36	36



ÉCOLE SECONDAIRE MONT-BLEU

2019-2020

PROGRAMME RÉGULIER

SECONDAIRE 5

Matières		Voie générale	Voie Scientifique	PARTICULARITÉS	Programme Sport ou Art-études
Anglais (régulier ou enrichi)		ANG504 ou ANG544 134504 ou 136506	ANG504 ou ANG544 134504 ou 136506	- Si échec en MATH - FRANC - ANGL de sec. 4, reprise de la matière de 4e secondaire - Si échec en Histoire (HIS404), reprise Hist sec.4 et perte de l'option 1. - Si échec en Science et techno (SET406), reprise SET504 et perte de l'option 1. - Si échec en Histoire et Science et techno. 4e sec. : reprise de SET504, HIS404; et perte des options 1 et 2. - Maths SN (MAT426) 4e secondaire sur recommandation.	ANG563 134504 ou 136506
Arts		ARP502 ou GUI502 168502 ou 169502	ARP502 ou GUI502 168502 ou 169502		ARP561 168502
Éd. physique et à la santé		EDP502 043502	EDP502 043502		EDP562 043502
Éthique et culture religieuse		ECR502 069502	ECR502 069502		ECR562 069502
Français		FRA508 132506 + 130502	FRA508 132506 + 130502		FRA566 132506
Mathématiques CST ou SN		MAT506 - CST 063504	MAS26 - SN 065506		MSN565 SN 065506 (ou MCS565 063504)
Monde Contemporain et Education financière		MEF504 092502+102522	MEF504 092502+102522		MEF564 092502+102522
Chimie			CHI584 051504		CHI564 051504
Physique			PHY584 053504		PHY564 053504
OPTIONS 1	1 parmi les suivantes	Biologie: BIO504 035544 ou Histoire du 20e siècle: HIS504 085594 ----- Reprise science sec. 4: SET404 055444 ou Reprise Histoire sec. 4 HIS404 085404			
OPTIONS DE VOIE 2	1 parmi les suivantes	Arts plastiques: ARP584 159544 Guitare: GUI584 169544 Frein air: SPA584 044544 Science de l'environnement(sec 4): STE404 058404			
Total		36	36		

Document de travail

Grille périodes matières 2019-2020

Josée Lesage



ÉCOLE SECONDAIRE MONT-BLEU

2019-2020

ADAPTATION SCOLAIRE

VOIES MESURES D'AIDE

Matières	MAC (Consolidation)		MA1				MA2			
	Voie Arts Plastiques	Voie sportive	Voie Arts Plastiques		Voie sportive		Voie Arts Plastiques		Voie sportive	
Anglais	ANG010 134100	2	ANG110 134104	4	ANG110 134104	4	ANG210 134204	4	ANG210 134204	4
Arts	ARP010 168100	4	ART110 168104	6	ARP110 168104	2	ART210 168204	6	ARP210 168204	2
Éducation physique et à la santé	EDU010 043100	4	EDU110 043102	2	EDP110 043102-048144	6	EDU210 043202	2	EDP210 043202 + 048244	6
Éthique et culture religieuse	ECR010 069100	2	ECR110 069102	2	ECR110 069102	2				
Français	FRA010 132100	8	FRA110 132108	8	FRA110 132108	8	FRA210 132208	8	FRA210 132208	8
Univers social (Géographie + Histoire)	USO010 087100 + 095100	4	USO110 087103+095103	4	USO110 087103+095103	4	USO210 087203+095203	4	USO210 087203+095203	4
Mathématique	MAT010 063100	8	MAT110 063126	8	MAT110 063126	8	MAT210 063226	8	MAT210 063226	8
Science et technologie	SET010 055100	4	SET110 055104	2	SET110 055104	2	SET210 055204	4	SET210 055204	4
	6e année primaire Matière: ___100		Sec 1 Matière sec.1				Sec 2 Matière sec.2			

Document de travail

Grille périodes matières 2019-2020

Josée Lesage



ÉCOLE SECONDAIRE MONT-BLEU
2019-2020
ADAPTATION SCOLAIRE

VOIE D'ENGAGEMENT				CLASSE DE LANGAGE ET DE COMMUNICATION		
GRR 703				GRR 771 (classe CSPO)		
Matières	Nb. Période	Cours	Code matière	Matières	Nb. de période	Cours
Anglais	4	ANG701	134100	Anglais	4	ANG771
Arts plastiques	2	ARP701	168100	Arts plastiques	4	ARP771
Éducation physique et à la santé	4	EDP701	43100	Éducation physique	4	EDP771
Éthique et culture religieuse	2	ECR701	69100	Éthique et culture religieuse	2	ECR771
Français	8	FRA701	132100	Français	8	FRA771
Mathématique	8	MAT701	O63100	Mathématique	6	MAT771
Science et technologie	4	SET701	O55100	Science et technologie	4	SET771
Univers social (Géographie + Histoire)	4	USO701	087100 + 095100	Univers social (Géographie + Histoire)	4	USO771
Total de périodes	36			Total de périodes	36	

ÉCOLE SECONDAIRE MONT-BLEU 2019-2020

PARCOURS DE FORMATIONS AXÉS SUR L'EMPLOI
Formation préparatoire au marché du travail - FPT 1 - 2 - 3
Formation préparatoire à un métier semi-spécialisé - FMS

Matières	FPT1 - Grille A		FPT2 10 jours à 4 périodes de 75min		FPT3 - 10 jours à 4 périodes de 75min		FMS - 10 jours à 4 périodes de 75min.	
Anglais	ANG710	4	ANG720	2	ANG730	2	ANG740	4
Autonomie et participation sociale	APS710	4	APS720	4	APS730	2		
Éducation physique et à la santé	EDP710	2	EDP720	3				
Science et technologie	SET710	4						
Français	FRA710	6	FRA720	4	FRA730	4	FRA740	9
Univers social	USO710	2	USO720	2	USO730	2		
Mathématique	MAT710	6	MAT720	5	MAT730	4	MAT740	8
Stages			STA720	16	STA730	24	STA740	16
Préparation au marché du travail	PMT710	2	PMT720	4	PMT730	2	PMT740	3
Sensibilisation au monde du travail	SMT710	6						
Total		36		40		40		40

ANNEXE III



ÉCOLE SECONDAIRE MONT-BLEU

www.mont-bleu.cspo.qc.ca

389, boul. de la Cité-des-Jeunes, Gatineau (Québec) J8Z 1W6 | Téléphone : 819-771-7131 | Télécopieur : 819-771-2551

Activités supplémentaires 2018-2019

1	Visite du Centre de la FP	Certains groupes d'élèves	Aucun frais supplémentaires
2	Visite du Centre professionnel de Mont-Laurier	SEC3-4-5	Aucun frais supplémentaires
3	Laboratoires (Sciences) à l'école secondaire de l'île Monsieur Nabil Mohammed Kouadji	Certains élèves de secondaire 4	Aucun frais supplémentaires
4			